

• MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Quelle déception !

C'est l'édito de cette édition du Keloù, et c'est le sentiment partagé par l'ensemble des membres du conseil municipal. Lors des vœux, nous vous avons annoncé avec enthousiasme l'arrivée possible de nouveaux médecins sur la commune. Les contacts que nous avons établi nous avaient permis d'envisager l'installation d'un médecin dans la maison de santé en avril 2025. Aujourd'hui, nous devons malheureusement vous informer que cela ne se fera pas. En effet, mi-février, le médecin nous a annoncé sa décision d'abandonner le projet de s'installer au sein de la maison de santé. Nous ne sommes pas en mesure de vous donner des explications quant à cette décision. Nous ne jugeons pas ce choix, il l'assume pleinement. Sachez que la municipalité, malgré les embûches rencontrées, continue de mettre tout en œuvre pour proposer une offre de santé la plus complète possible au sein de la MSP.

• SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET RIVERAINS

Les travaux du centre bourg (RD32) et de l'aménagement du lotissement sont en cours. Ils visent à renforcer l'infrastructure de notre commune et à offrir un environnement plus agréable et fonctionnel pour tous. Nous tenons à exprimer notre soutien indéfectible aux artisans, commerçants et riverains qui sont directement impactés par ces travaux et nous sommes conscients des défis et désagréments que cela représente pour eux. Votre patience et votre coopération sont essentielles pour mener à bien ces projets structurants. Nos commerçants et artisans sont ouverts et comptent sur votre compréhension et votre confiance pour venir les rencontrer.

Nous espérons que ces améliorations contribueront à dynamiser l'activité économique locale et à améliorer la qualité de vie de chacun.

• TRAVAUX BOURG RD 32 : TRAVAUX RÉSEAUX ET AMÉNAGEMENT

La première phase qui concerne le haut de Hent ar Baradoz jusqu'au carrefour avec la RD32 est finie. Les travaux sont en cours devant l'église et vont se poursuivre jusqu'à fin avril dans cette zone. À partir de mai, ils se décaleront devant la mairie jusqu'à Hent Mezennez. Le recalibrage de la voirie est très important, notamment aux carrefours. Tout en respectant les dimensions imposées par le département, cela permettra d'avoir un impact positif sur la réduction de la vitesse en agglomération. Les circulations piétonnes sont également mieux marquées et plus sécurisées.



N'oublions pas que nos enfants empruntent fréquemment ces circuits que ce soit pour aller à l'école, à la salle des sports, au foot...

Ces travaux troublant nos habitudes quotidiennes, étaient nécessaires et se font sur un temps long. Les plans sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.



• LOTISSEMENT LIORZH AN TI



Les travaux de viabilisation du lotissement se terminent prochainement. Les murets techniques qui abriteront les boîtes aux lettres et les compteurs sont en cours d'élévation. Le certificat de viabilisation sera délivré vers la fin avril, afin de commencer la vente des lots. Cette phase va permettre la production de 9 lots à construire. Un lot est réservé pour la construction de 3 logements sociaux. Les prix à la vente iront de 23 000 € à 44 500 €. Cela se justifie par la forte augmentation des coûts de viabilisation et des choix qualitatifs souhaités comme les liaisons douces, le maintien du bocage, les espaces végétalisés ou encore l'aire de jeux qui réduisent les surfaces proposées à la vente et permettent de conserver des qualités d'habitat plus adaptées à notre commune et aux demandes des nouveaux habitants.

• FIBRE

Le chantier d'installation de la fibre sur notre commune entre dans sa phase finale, à savoir :

- La réception des 3 zones d'intervention a été réalisée sur la dernière semaine de février.
- La commercialisation auprès des particuliers aura lieu au cours du troisième trimestre 2025.

Une information sur les modalités vous sera proposée le moment venu.

D'ici-là, quelques opérations ponctuelles d'implantation ou de modification d'implantation seront réalisées.



• INSCRIPTION SCOLAIRE 2025-2026

L'inscription administrative se fait en mairie avec les documents suivants :

- ➡ Un justificatif de domicile
- ➡ Une copie de la page de vaccination du carnet de santé
- ➡ Une copie du livret de famille
- ➡ N° CAF ou MSA
- ➡ Remplir les fiches de renseignements fournies à l'accueil

de la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune www.pommeritlevicomte.bzh.

Vous pouvez également visiter l'école publique tout au long de l'année ou prendre rendez-vous avec Mme Pauline JOUAN, directrice de l'école.





• CONCOURS PHOTO



Cette année aura lieu la 4ème édition du concours photo 2025 qui aura pour thème : **“La nature s’éveille”**

Le concours se déroulera du : **14 avril au 31 mai 2025**

Il comprend deux catégories :

-  jeunesse
-  et adulte

Un jury se réunira pour sélectionner les photos. Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat allant de 20 € à 50 €. Les photos seront ensuite exposées sur notre site internet. Il ne vous reste plus qu'à télécharger le règlement et le bulletin d'inscription sur le site de la commune ou de venir les récupérer à l'accueil de la mairie.

• J'AIME LA NATURE PROPRE

Le samedi 15 mars dernier, à l'initiative de l'entente cynégétique de Pommerit / Le Merzer, une opération "J'aime la nature propre " a été organisée sur le territoire communal. Cette initiative était proposée par la fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor.

L'évènement consistait à ramasser des déchets dans le milieu naturel et notamment au bord des routes. Après une collation offerte par l'association "Pour la sauvegarde de la chapelle du Paradis", les 80 participants se sont répartis sur les 4 itinéraires proposés, de part et d'autre du carrefour de la RD 65 et des voies communales.

Le matériel nécessaire était fourni par les organisateurs et la sécurisation de l'opération était assurée par les chasseurs et le club de randonnée du Leff.





6m3 de déchets divers et 181 bouteilles de verre ont ainsi été ramassés, triés et dirigés vers la déchetterie de "Pont Donnég".

Un moment convivial et bien mérité a été partagé par les participants.

• CONCOURS MAISONS FLEURIES



Le concours des maisons fleuries est reconduit cette année, il comportera toujours les quatre catégories suivantes :

-  les façades fleuries
-  les gîtes
-  les grands jardins
-  et les petits jardins

Les inscriptions pour ce concours, ouvertes à tous, se dérouleront du :

10 mai au 14 juin 2025 à midi

Elles sont à effectuer en mairie ou par téléphone au 02.96.21.74.39.

Les visites se feront uniquement sur inscription.



• CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les élus du conseil municipal des enfants ont entamé leur deuxième année de mandat. Ils ont partagé en fin d'année un temps d'échange festif à l'EHPAD et étaient présents lors de la cérémonie des vœux à la population. Les enfants travaillent actuellement sur deux thèmes :

↳ La solidarité :

Les membres du CME souhaitent participer à une récolte de dons et à la préparation de colis pour les envoyer en Ukraine. Dans ce cadre, un membre de l'association Armor Ukraine est intervenu pour expliquer les démarches de l'association, les difficultés actuelles que rencontre la population et l'intérêt des colis.

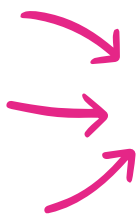
↳ L'environnement :

Les enfants du CME ont participé à la matinée « J'aime la Nature Propre ». Cette manifestation écocitoyenne avait pour but de les sensibiliser sur les déchets en milieu naturel. Sur un circuit bien défini et en sécurité, les enfants ont récolté, trié et pesé les déchets.

Les enfants seront comme l'an passé, invités à participer aux différentes commémorations qui se dérouleront sur la commune.

• ATELIER DE PRÉVENTION SENIORS DÉMARCHAGE ABUSIF ET ESCROQUERIE

Le 11 mars a eu lieu à la salle socio-culturelle une séance de sensibilisation aux risques de vol, d'abus de confiance et d'escroquerie animée par M. Vincent MARHADOUR, Agent de Police Judiciaire à la brigade de Pontrieux et deux de ses collègues de la brigade de Bégard. 35 personnes se sont déplacées pour entendre les conseils de prévention prodigués par les gendarmes pour protéger leur logement contre les cambriolages mais aussi éviter de se faire piéger par du démarchage à domicile, par téléphone ou sur internet. Il leur a également été conseillé de ne pas hésiter à appeler le 17 et aussi de consulter et utiliser des sites tels que :



- masecurite.interieur.gouv.fr,
- [perceval sur service-public.fr](http://perceval.service-public.fr),
- internet-signalement.gouv.fr,
- ou encore le 33700.fr.



Pour suivre l'actualité de Pommerit Le Vicomte tout au long de l'année, inscrivez-vous à la newsletter en vous rendant sur le site internet de la commune : <http://pommeritlevicomte.fr>, sur l'appli Localiti et sur la page Facebook.